



Note de conjoncture

EFFECTIFS ET DEPENSES DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-C

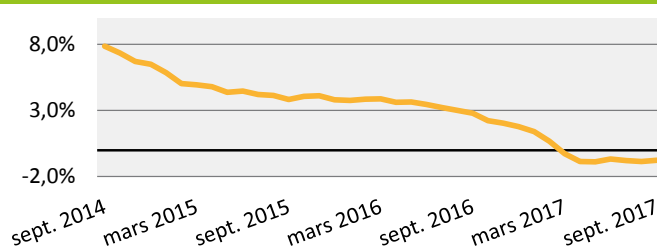
LES EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-C EN SEPTEMBRE 2017

Les effectifs de la CMU-C sont estimés à 5,46 millions au mois de septembre 2017, pour l'ensemble du territoire. Ils sont en baisse de 0,8 % par rapport à septembre 2016 : la diminution amorcée en mars 2017 se poursuit. Ce ralentissement provient du régime général et plus particulièrement des Dom : - 1,5 % sur l'ensemble du territoire, dont - 0,7 % en métropole et - 7,3 % dans les Dom, alors que la progression de la CMU-C se maintient au régime des indépendants (6,9 %) et au régime agricole (2,7 %).

Effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 septembre 2017			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Tous régimes *	4,88 M	0,58 M	5,46 M
Évolution sur 3 mois	0,1%	-2,4%	-0,2%
Évolution sur un an	0,0%	-6,9%	-0,8%
Régime général	4,30 M	0,54 M	4,84 M
Évolution sur 3 mois	-0,1%	-2,4%	-0,4%
Évolution sur un an	-0,7%	-7,3%	-1,5%

*Dont 0,57 million de bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires

Taux d'évolution des effectifs de la CMU-C de septembre 2014 à septembre 2017, pour l'ensemble des régimes et du territoire



Données provisoires : juillet, août, septembre 2017 – Source : tous régimes

LES DEPENSES POUR LA PART CMU-C DU REGIME GENERAL EN SEPTEMBRE 2017

En septembre 2017, la dépense complémentaire de soins prise en charge pour les bénéficiaires de la CMU-C au régime général représente 1,81 Md€ (dépense en trésorerie). Le coût moyen par bénéficiaire s'établit à 409 € pour l'ensemble du territoire, soit 410 € en métropole et 400 € dans les Dom. Il est en diminution de 2,3 % sur une année complète mobile.

Les taux d'évolution du coût moyen pour la ville et pour l'hôpital sont désormais équivalents (- 2,3 % vs - 2,4 %).

Les courbes d'évolution mensuelle du ticket modérateur* pour l'ensemble du régime et pour le coût moyen CMU-C présentent des trajectoires similaires, la CMU-C restant en deçà. En août 2017, l'évolution pour les huit postes concernés est de - 0,4 % pour l'ensemble du régime et de - 2,3 % pour la CMU-C.

Un fort contraste apparaît toutefois, pour la part CMU-C, entre la baisse de la dépense moyenne par bénéficiaire pour les consultations des médecins généralistes (- 8,2 % / 40,5 €) et les consultations de médecins spécialistes (8,6 % / 27 €), le décalage ayant débuté en juin, pour s'accroître ensuite.

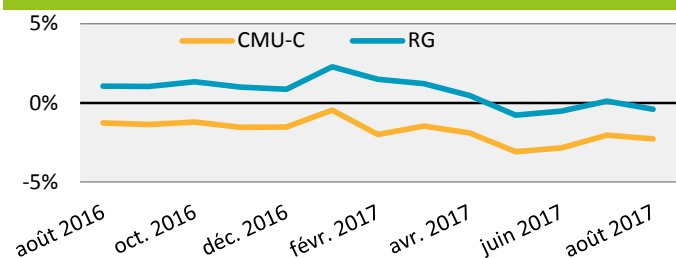
*Suivi sur 8 postes : honoraires des généralistes, honoraires des spécialistes, honoraires dentaires, honoraires paramédicaux & sages-femmes libérales, médicaments, dispositifs médicaux, frais de transport, analyse et biologie

Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2017 – Régime général – Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 351 M€	-1,0%	304 €	-2,3%
Hôpital	462 M€	-1,2%	104 €	-2,4%
Total	1 813 M€	-1,1%	409 €	-2,3%

* ACM : année complète mobile

** Coût unitaire : rapport entre la dépense complémentaire et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire (4,44 M de bénéficiaires).

Évolution du ticket modérateur pour 8 postes soins ville au régime général Ensemble des assurés et bénéficiaires de la CMU-C



EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE LA PUMA AU TITRE DU RSA EN JUIN 2017

Fin juin 2017, 1,64 million de personnes sont affiliées à l'assurance maladie sur critère de résidence au titre du RSA. Ce chiffre est en baisse de 7,9 % par rapport à juin 2016. Les trois quarts des affiliés ont recours à la CMU-C (78 %) et ces recourants représentent 23 % des bénéficiaires de la CMU-C.

EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DE L'ACS AU 31 OCTOBRE 2017

La délivrance des attestations par les caisses d'assurance maladie continue de progresser à un rythme satisfaisant : à fin septembre 2017, sur les 12 derniers mois (en année complète mobile), le nombre de personnes ayant obtenu une attestation ACS s'établit à 1,54 million. Cela correspond à une hausse de 6,8 % en référence aux 12 mois précédents.

Le nombre de personnes couvertes par un contrat ACS A, B ou C s'établit à 1 187 795 à fin octobre 2017 (stock). Il a augmenté de 7,5 % en une année.

Après avoir progressé rapidement, ce chiffre a été pour la première fois en baisse en janvier 2017 (- 11 100 personnes). Il est toutefois reparti à la hausse les mois suivants : + 9200 personnes en moyenne de février à octobre 2017.

Le taux d'utilisation, qui avait marqué le pas en janvier et février 2017 compte tenu du tassement des effectifs protégés, est sur une tendance à la hausse depuis février 2017. 77 % correspond au chiffre constaté à fin octobre 2017.

La répartition des personnes protégées par type de contrat n'évolue quasiment pas dans le temps : à fin octobre, le contrat C reste prédominant puisqu'il regroupe à lui seul 40 % des utilisateurs. Plus des trois quarts des personnes sont couvertes par un contrat de niveau supérieur (contrat C) et / ou intermédiaire (contrat B).

Mois	En milliers				En taux Utilisation attestations ACS
	Souscription contrats ACS (flux)	Sorties contrats ACS (flux)	Contrats ACS en cours (stock)	Evolution mensuelle (stock)	
31/05/17	79	70	1 148	9	77,1%
30/06/17	87	81	1 153	5	76,7%
31/07/17	76	66	1 163	10	77,1%
31/08/17	70	61	1 172	9	77,1%
30/09/17	71	63	1 180	8	77,1%
31/10/17	79	71	1 188	8	77,2%

	Nombre de personnes protégées (en milliers)			
	A	B	C	Total
31/10/17	273	439	476	1 188
Répartition	23,0%	37,0%	40,1%	100,0%

Source : 11 groupements gestionnaires de l'ACS

TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

ASSIETTE ET RENDEMENT DE LA TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE FINANÇANT LE FONDS CMU-C SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 2017

Sur les neuf premiers mois de 2017, l'assiette de la TSA, tous tributaires confondus, évolue de + 1,9 %. Au sein des 8 assiettes constitutives de la TSA, les garanties « *contrats classiques solidaires et responsables* » représentent 89 % de l'assiette totale.

L'assiette de la TSA finançant le Fonds CMU-C est en hausse de 5,8 % dont + 2,2 % au titre de l'évolution à champ constant de l'assiette 2016.

La recette estimée de TSA affectée au Fonds CMU-C est en hausse de 26,4 % par rapport aux 9 premiers mois de 2016, soit un rendement supplémentaire de 439 millions d'euros. Cette hausse très importante découle essentiellement des effets de la LFSS 2017, puisqu'au sein des + 26,4 %, seuls + 2,2 % correspondent à l'évolution du rendement à champ constant par rapport à 2016.

La recette supplémentaire découlant de l'article 34 de la LFSS pour 2017 s'établit ainsi à 402 millions d'euros sur la même période.

Evolution de l'assiette de la TSA finançant le Fonds CMU-C entre 9 premiers mois de 2016 et 9 premiers mois de 2017 (en millions d'€)			
	9M 2016	9M 2017	Evolution
Assiette TSA finançant le Fonds CMU-C	26 500	28 045	5,8%
Dont champ constant assiette 2016	26 500	27 089	2,2%
Dont élargissement assiette aux contrats 1 Euro et aux contrats IJ	-	957	-

Evolution du montant de la TSA affectée au Fonds CMU-C entre 9 premiers mois de 2016 et 9 premiers mois de 2017 (en millions d'€)			
	9 M 2016	9 M 2017	Evolution
Rendement TSA finançant le Fonds CMU-C	1 662	2 100	26,4%
Dont rendement constant 2016 (6,27%)	1 662	1 698	2,2%
Dont rendement TSA hausse de taux	-	381	-
Dont élargissement assiette aux contrats 1 Euro et IL	-	21	-

Source : Télédéclarations des OC auprès de l'URSSAF Ile-de-France, Fonds CMU-C
Extraction des données au 7 novembre 2017